



FOIRE AUX QUESTIONS

LE CONCEPT

Le Grenier Ludique, qu'est-ce que c'est ?

Le Grenier Ludique est la première plateforme mettant en relation les propriétaires de jeux de société et ceux qui souhaitent en louer/acheter. Cette application mobile te permet de louer tes jeux de société, mais aussi de profiter de ceux des autres. Ainsi, tu pourras rencontrer d'autres joueurs proches de chez toi, découvrir de nouveaux plaisirs ludiques et gagner de l'argent en faisant vivre tes jeux. C'est mieux que de les laisser prendre la poussière sur tes étagères, non ? 😊

Quel est l'intérêt de passer par l'application ?

Côté propriétaire, il est préférable de louer tes jeux via le Grenier Ludique car :

- Tu bénéficies d'un tiers de confiance qui vérifie les profils et pourra trancher en cas de litige.
- Tu sais qui prendra soin de ton très cher jeu grâce au système de notation des membres.
- Ton jeu est couvert grâce à une caution, aucune inquiétude à avoir !
- Tu participes au développement d'une communauté fantastique autour du jeu de société !

Côté locataire, il y a aussi des avantages à utiliser le Grenier Ludique :

- Ton paiement est sécurisé, pas d'arnaque !
- Tu es guidé dans ton choix de jeu grâce aux commentaires des autres joueurs.
- Tu peux te faire plaisir sans encombrer ta ludothèque.
- Tu peux ainsi rencontrer d'autres joueurs, essayer de nouveaux jeux, et qui sait ? Tu auras peut-être le coup de foudre ludique ? 😊

DÉPÔT D'UNE ANNONCE

Que puis-je mettre en location/vente sur le Grenier Ludique ?

Le Grenier Ludique est une application de location/vente spécialisée dans le domaine du jeu de société. Par conséquent, toutes les annonces présentes sur la plateforme doivent concerner des jeux de société, livres de jeu de rôle, jeux éducatifs, etc. Nous n'acceptons pas les puzzles pour l'instant.

Comment faire pour mettre un jeu en location/vente ?

C'est un jeu d'enfant ! Dans l'onglet "+" de l'application, il te suffit de scanner le code barre présent sur la boîte de ton jeu, ou bien d'indiquer le nom du jeu que tu souhaites louer. S'il se trouve dans notre base de données, les détails du jeu seront déjà pré-remplis et tu n'auras plus qu'à valider et attendre les demandes des joueurs intéressés.

Comment faire une bonne annonce ?


Une annonce bien faite donne plus envie aux visiteurs de te contacter et augmente tes chances de louer ou de vendre tes jeux. Pour cela, parle un peu du jeu en question et donne un maximum de précisions sur l'état de ton jeu (élément manquant ou abîmé, jeu complet, livret de règles absent, etc.). Si ton objet est neuf, il est également important de le préciser.

Comment fixer le prix de la location et le montant de la caution ?

Pour la majorité des jeux, un prix de location et un montant de caution te seront suggérés lors de l'ajout. Cependant, tu es entièrement libre de les modifier et de fixer tes tarifs toi-même. Le tarif de la 1^{ère} journée correspond au tarif minimum pour lequel tu pourras louer ton jeu, tandis que le prix à la semaine correspond au prix de la location pour 7 jours consécutifs. Le prix de location d'une durée comprise entre 2 et 6 jours, ou d'une durée supérieure à 7 jours, sera calculé automatiquement en fonction de ces deux valeurs.

Nous recommandons de ne pas dépasser 20% du prix du jeu pour le tarif de location à la semaine et de fixer une valeur de caution correspondant à la valeur du jeu en son état actuel.

J'ai reçu une demande de location, que faire ?

C'est dans l'onglet  (messagerie de l'application) que tu peux répondre à toutes les demandes de location. Avant d'accepter ou de refuser une demande, n'oublie pas de te mettre d'accord avec le locataire sur le lieu et l'heure du rendez-vous où tu lui remettras ton jeu.

Dès que tu acceptes une demande, le locataire est prévenu par email qu'il peut désormais payer le montant de la location afin de valider cette dernière.

Pourquoi je n'arrive pas à publier une annonce ?



Si tu n'arrives pas à créer et publier une annonce, cela peut être dû à :

- Une connexion internet insuffisante,
- Un champ manquant/non rempli (par exemple, l'état du jeu),
- Ton profil qui n'est pas assez rempli. Une adresse est nécessaire pour localiser tes annonces et faciliter les remises en main propre.

Dans tous les cas, n'hésite pas à nous contacter sur les réseaux sociaux ou par mail si tu es bloqué(e). On fera notre possible pour t'aider. 🙏

PAIEMENTS

Quelles sont les moyens de paiement disponibles ?

Le paiement d'une location ou d'un achat s'effectue uniquement dans l'application et via carte bancaire . Tes données de carte bancaire sont protégées et toutes les transactions sont sécurisées par notre partenaire Mangopay .

Je suis locataire, quand et que dois-je payer ?

Sur l'annonce du jeu que tu souhaites louer, seul le prix de la location pour une semaine est indiqué, cependant le prix que tu devras réellement payer dépendra du nombre de jours de location que tu auras choisis. Ce montant sera calculé et te sera présenté juste après que tu aies sélectionné tes dates de location.

Une fois la demande de location acceptée par le propriétaire du jeu, tu pourras payer le montant correspondant sur l'application afin de valider ta demande. De plus, une pré-autorisation d'un débit correspondant au montant de la caution du jeu sera faite sur ta carte. Pas d'inquiétude ! Celle-ci est conservée uniquement durant la location. Elle sera supprimée à partir du moment où la transaction sera finalisée et réalisée dans de bonnes conditions (jeu rendu dans l'état où il a été prêté, et à l'heure convenue). Dans ce cas, la caution ne sera pas débitée. Dans le cas contraire, un litige sera ouvert et nous évaluerons la situation.

Je suis propriétaire, quand et que vais-je recevoir comme paiement ?

Lors d'une location, tu recevras ton paiement 24h maximum après avoir confié ton jeu à son locataire. Le montant que tu recevras dépendra du nombre de jours de location et des prix que tu as fixés en déposant l'annonce, il te sera indiqué sur la demande de location et comprendra la commission de la plateforme.

Lors d'une vente, tu recevras le paiement 24h maximum après avoir confié ton jeu à son acheteur. Tu recevras 90% moins 50 centimes du prix que tu as fixé car ce prix inclut les frais de fonctionnement (voir rubrique suivante). Toutefois, cette commission est plafonnée à 3€ maximum. Chaque fois que tu reçois un paiement sur le Grenier Ludique, celui-ci va directement dans ta cagnotte et tu pourras t'en servir plus tard pour acheter des jeux à d'autres membres, ou demander un virement sur ton compte bancaire.

A quoi correspondent les frais de fonctionnement prélevés par l'application ?

Le Grenier Ludique prélève 10% + 50 centimes lors de chaque transaction (vente ou location) sur la plateforme. Cette somme nous permet de faire fonctionner l'application et notamment de payer notre prestataire de paiement qui sécurise toutes tes transactions et les serveurs qui hébergent toutes tes annonces.

Pourquoi dois-je faire vérifier mon identité pour demander un virement vers mon compte bancaire ?

Certaines mesures européennes nous imposent de vérifier ton identité lors des retraits. C'est pourquoi, la première fois que tu effectueras un virement de ta cagnotte vers ton compte bancaire, nous te demanderons de nous fournir un justificatif d'identité. Cela peut être une photo de ton passeport, de ta carte d'identité (recto & verso) ou de ton permis de conduire (recto & verso). Il sera directement transmis au service vérification de Mangopay qui le supprimera après l'avoir vérifié.

Comment demander le virement de la cagnotte vers son compte bancaire ?

Pour récupérer l'argent que tu as gagné, il faut demander un virement de ta cagnotte vers ton compte bancaire. Pour ce faire, il faut que ton identité soit vérifiée et que tu renseignes ton IBAN en allant dans ton profil, dans la section « Paramètres », puis « Moyens de paiement ». N'oublie pas de cliquer sur le bouton « Enregistrer les informations » une fois celui-ci ajouté. Attention, des frais bancaires peuvent s'appliquer en cas de virement vers un IBAN qui n'est pas enregistré dans la zone SEPA. Un virement de notre part aura pour libellé "VIR SEPA MANGOPAY S.A. - PI LE GRENIER LU". Après une demande de virement, tu recevras l'argent entre 4 et 6 jours ouvrés.

Dois-je déclarer les revenus issus des locations de mes jeux sur Le Grenier Ludique ?

Toute location faite sur notre application doit être déclarée auprès des services fiscaux. La déclaration fiscale ne veut pas dire que tu seras imposé sur les revenus de tes locations. Si tu dépases un certain seuil fiscal, tu deviens imposable. Celui-ci varie en fonction des biens mis en location. Afin de connaître, ton taux d'imposition, nous t'invitons à consulter la page <https://www.impots.gouv.fr/portail/> ou encore <https://www.service-public.fr/>.

Les ventes ne sont pas concernées par la déclaration auprès des services fiscaux.

LITIGES

Que faire si le jeu que j'ai prêté me revient dégradé ou incomplet ?

Nous tenons à éviter autant que possible ce genre d'incident car nous savons combien un jeu peut être précieux. Tes locataires, qui sont aussi des joueurs, le savent tout autant, malheureusement, il se peut qu'un incident survienne.

Si ton jeu te revient abîmé ou incomplet, il te suffit de le signaler lors de la récupération en main propre en cliquant sur "J'ai récupéré mon jeu" puis sur "Un problème ?". Tu pourras décrire le problème et aussi joindre des photos des dégradations le cas échéant.

Nous allons examiner la situation et faire au mieux pour trouver la meilleure solution pour t'aider : te dédommager grâce à la caution du locataire, ou même si possible, t'offrir les pièces manquantes/abîmées.

Que faire si le locataire ne se présente pas au point de rendez-vous ?

Si le locataire ne se présente pas lors du 1^{er} rendez-vous de remise du jeu, tu as 24 heures pour déclarer l'incident auprès de nos services à l'adresse e-mail contact@legrenierludique.fr. Sauf cas de force majeure, ton compte sera crédité du montant de la location et la location sera considérée comme terminée.

Si le locataire ne se présente pas alors qu'il doit te rendre ton jeu, nous allons le contacter afin d'en savoir la raison et organiser un nouveau rendez-vous. Il se peut qu'il ait tout simplement oublié. En tout cas, il pourra être débité partiellement de sa caution à cause du retard, et sera débité totalement s'il ne rend pas le jeu.

N'hésite pas à signaler tout mauvais comportement avec une mauvaise évaluation du locataire.

Que faire si le propriétaire ne se présente pas au point de rendez-vous ?

Si le propriétaire ne se présente pas lors du 1^{er} rendez-vous de remise du jeu, tu as 24 heures pour déclarer l'incident auprès de nos services à l'adresse e-mail contact@legrenierludique.fr. Tu seras intégralement remboursé.

Si le propriétaire ne se présente pas alors que tu dois lui rendre son jeu, nous allons le contacter afin d'en savoir la raison et organiser un nouveau rendez-vous. Il se peut qu'il ait tout simplement oublié et, voyons le bon côté des choses, tu peux continuer à profiter de son jeu ! 😊

N'hésite pas à signaler tout mauvais comportement avec une mauvaise évaluation du locataire.

Puis-je refuser de louer un jeu s'il n'est pas comme décrit dans l'annonce ?

Bien sûr ! Si le jeu n'est pas conforme à l'annonce, tu as la possibilité de refuser la location, il faut pour cela envoyer un mail dans les 24h à contact@legrenierludique.fr afin que nous annulions la location, sans aucun frais pour toi. Si tu décides malgré tout de le louer en l'état, pense à signaler les incohérences avec l'annonce en cliquant sur "J'ai récupéré le jeu" puis "Un problème ?" pour ne pas qu'elles te soient imputées par la suite.

Que faire si j'ai perdu ou abîmé un jeu ?

Si tu as perdu ou abîmé un élément du jeu, il faut le signaler au propriétaire lors de la remise en main propre. Tu devras alors indiquer qu'il y a eu un problème dans l'application au moment de la confirmation de restitution du jeu. Une petite partie de la caution te sera alors prélevée en guise de dédommagement pour le propriétaire.

Si tu as perdu la totalité du jeu, il faut le signaler au propriétaire en le contactant via l'application. Le propriétaire pourra ensuite signaler le litige de son côté.

LOUER UN JEU

Comment trouver le jeu idéal ?

Plusieurs options s'offrent à toi, si tu connais déjà le nom du jeu que tu recherches, il te suffit de le rentrer dans l'onglet "Recherche" pour voir toutes les annonces concernant ce jeu proche de toi, ou à un endroit donné. Sinon tu peux aussi utiliser la recherche par critères (nombre de joueurs, durée, âge & catégorie) afin de trouver le jeu parfait pour une occasion précise (anniversaire, soirée, etc.). Dans tout les cas, n'hésite pas à regarder les nouvelles annonces récentes postées autour de toi, ça pourrait te donner des idées ! 😊

Pour connaître le tarif exact de la location d'un jeu, que faut-il faire ?

Sur une annonce, seul le prix à la semaine est indiqué mais n'hésite pas à faire une simulation de location afin de connaître le prix exact de la location pour la durée que tu souhaites. Tant que tu n'as pas payé, tu peux te rétracter d'une demande de location. Pense aussi à contacter le propriétaire du jeu si tu as des questions.

Comment se déroule une location ?

Après avoir trouvé le jeu qui te fait de l'œil, tu peux faire une demande de location à son propriétaire et choisir les dates que tu souhaites. Pense à personnaliser le message et à indiquer au propriétaire à quelle heure et à quel endroit tu es disponible pour récupérer le jeu.

Lorsque le propriétaire aura accepté ta demande et que vous serez tous les deux d'accord sur le lieu et l'heure du rendez-vous de remise du jeu, tu pourras payer la location via l'application. Ne t'inquiète pas, le paiement est sécurisé.

Lors du rendez-vous, vérifie l'état et le contenu du jeu, afin qu'il soit bien conforme à l'annonce. Tu n'as plus qu'à en profiter pour la durée de la location !

A la fin de la location, il faudra malheureusement le rendre en main propre à son propriétaire.

Si tu n'as pas trouvé la réponse à tes questions, envoie-nous un message à l'adresse contact@legrenierludique.fr ou contacte-nous sur Instagram, Facebook ou Twitter